

UN CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE POUR FAIRE VALOIR LES COMPÉTENCES ACQUISES PAR LES SALARIÉS EN INSERTION AUPRÈS DES ENTREPRISES

Ateliers Sans Frontière avec des grandes entreprises



Association Espaces

Espaces porte des chantiers d'insertion par l'écologie urbaine en Ile-de-France et emploie, depuis 1994, des techniques respectueuses de l'environnement, telles que la gestion différenciée, le génie végétal, l'animal en ville... En 2019, elle anime également plusieurs projets d'agriculture urbaine, 40 jardins solidaires et partagés, une ferme pédagogique (le Jardin du Piqueur). En créant une ressourcerie en chantier d'insertion à Chaville, l'association mise aussi sur le réemploi, nouveau champ d'activité d'écologie urbaine.

Contact

Ghislaine MOULARD

Responsable insertion- emploi

Ghislaine.moulard@association-espaces.org

Association ESPACES

855 avenue Roger Salengro

92370 Chaville

tél : 01 55 64 13 40

www.association-espaces.org

OBJECTIFS

- Qualifier en interne les salarié.e.s en insertion via une attestation de compétences de la filière paysage et d'un Certificat de qualification professionnelle (CQP) « salarié.e polyvalent.e » de la branche des ACI.
- Favoriser l'insertion professionnelle des salarié.e.s avec la validation de leurs acquis par un jury de professionnel.le.s des espaces verts.

PLUS-VALUE DE L'ACTION

Pour la SIAE

- Développer sa connaissance professionnelle du secteur paysager et adapter la formation des salarié.e.s en insertion aux besoins des entreprises.
- Bénéficier, pour les salarié.e.s en insertion, d'une certification validée par des professionnel.le.s des métiers du paysage.
- Promouvoir la structure au sein de la filière paysage d'Ile-de-France.
- Evaluation, par un jury de professionnels de la filière, de la formation dispensée par Espaces, et de la certification des candidats.

Pour l'entreprise partenaire

- Avoir accès à un vivier de recrutement pouvant être utilisé selon les besoins de l'entreprise.
- Observer les compétences des salarié.e.s d'Espaces directement lors des temps d'évaluations de la formation.
- Préparer en amont la formation du.de la salarié.e recruté.e, en accord avec l'encadrant.e et le.la formateur.trice d'Espaces.
- Permettre à des encadrant.e.s d'entreprises du paysage de participer à des actions de solidarité, auprès de salarié.e.s en insertion.

DÉROULÉ DE L'ACTION

Espaces s'est inscrit dans la démarche CQP «salarié.e polyvalent.e» de la branche des ACI qui vise à certifier les compétences clés et les compétences professionnelles des salarié.e.s en insertion développées et acquises en SIAE.

- Conditionnement du dispositif au financement apporté par l'OPCA/OCPCO dédié au CQP Branche ACI Salarié Polyvalent . La démarche de CQP de branche a permis d'embaucher un.e formateur.trice supplémentaire qui réalise 50h de formations généralistes, ainsi que des formations spécialisées. Le reste des 230h de formation est réalisé par l'encadrant.e technique en milieu professionnel.

Rédaction fiche : laureen.planchon@federationsolidarite-idf.org
AVEC LE SOUTIEN DE :



- › Vérification de l'éligibilité des dossiers de preuves pour le CQP Salarié Polyvalent par le réseau partenaire (Chantier école).
- › Tenue du jury professionnel. Il est constitué de 2 entreprises du paysage, un.e encadrant.e technique d'Espaces, un mandataire de l'Organisme de Formation et/ ou du réseau Chantier école. Chaque jury évalue environ 4 salarié.e.s. Le.la salarié.e doit avoir au minimum 6 mois d'ancienneté et deux compétences à valider.
- › Evaluation des salarié.e.s sur des temps d'épreuve de 1h30. Le retour de l'évaluation par le jury est réalisé sur un deuxième temps d'entretien individuel.
- › Contrôle par l'organisme de formation du bon déroulement de la formation chez Espaces.



LEVIERS

- › Entretien et animer les relations créées avec les entreprises sur cette action.
- › Faciliter la coordination interne du projet dans l'équipe de la SIAE.
- › Préparer l'encadrant.e technique sur son rôle de formateur.trice, il.elle est chargé.e de construire la séquence de formation avec l'aide d'un.e « guide d'apprentissage ».
- › Utiliser la banque de ressources CHANTIER école sur le CQP branche ACI contenant des fiches avec référentiels métiers .
- › Mobiliser une personne supplémentaire, dédiée sur la formation de formateur.trice, grâce à un financement OPCA/OPCO.



POINTS DE VIGILANCE

- › Organisation des jurys, pour anticiper et s'assurer de la disponibilité des professionnel.le.s, notamment au niveau des entreprises.
- › Temps à mobiliser pour la phase de conception et de lancement de l'action, qui a nécessité une implication forte du.de la chargé.e de relation entreprises d'Espaces.
- › Besoin d'adaptation aux évolutions du contexte sur les priorités set les modes de financement pour la formation professionnelle des salarié.e.s.
- › Mettre en place un accompagnement et une coordination internes forte, portés la Direction, pour la mise en œuvre de la démarche de CQP de la branche ACI.

PERSPECTIVES

- › Renouvellement annuel de jurys professionnels de certification de compétences dans la filière paysage.
- › Intégrer de nouveaux modules issus du référentiel de l'AFPA : Pavage, dallages, installation d'ouvrage et travail en milieu aquatique, réalisation de travaux en cordé, aménagement d'ouvrages paysagés.
- › Développer la démarche sur d'autres métiers présents au sein d'Espaces (animation et éducation à l'environnement).